

Avis de constitution

SOCIETE « NUCLEUS PRIME »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8e TRANCHE NON
LOIN DU SUPERMARCHÉ ROND POINT, Lot 72B, Ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 20 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NUCLEUS PRIME »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Les médias sociaux
- La publicité en ligne
- La Communication
- La Communication des organisations
- Le Marketing
- La Data
- Le Développement de logiciels
- La Technologie et l'innovation
- Le Développement durable
- Conseil et Assistance en gestion
- Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8e TRANCHE NON LOIN DU SUPERMARCHÉ ROND POINT, Lot 72B, Ilot 9

Dirigeant(s) M ATSAIN HERMANNE VENCESLAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07405 du 28/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°91344/GTCA/RC/2023 du 28/12/2023

